



Les activités de l'IADT en 2012

Ordre de présentation :

1^{ère} partie : introduction

2^{ème} partie : la formation initiale

A/ les soutenances

B/ les stages de fin d'études et projets collectifs

C/ la mise en place de modules communs aux formations de l'IADT

D/ la constitution d'un conseil scientifique

3^{ème} partie : la formation continue

4^{ème} partie : les évènements et actions phare de l'IADT

5^{ème} partie : la communication sur le projet IADT

6^{ème} partie : les défis à relever

1/ Introduction

Les missions affectées à l'IADT visent plusieurs types d'actions :

- Mettre en cohérence l'offre de formation initiale avec les besoins des structures publiques et parapubliques employeurs.
- A l'écoute des collectivités, être un facilitateur de formation continue pour les agents et élus, soit par le biais d'accords passés avec des organismes de formation, soit par la mise en œuvre directe de formations en réponse aux besoins identifiés.
- Assurer un rayonnement aux échelles régionale, de massif, nationale et internationale de l'Institut d'Auvergne du Développement des Territoires, pôle de compétence reconnu en matière d'aménagement des territoires, notamment par le biais d'organisation de colloques et de journées de travail sur les thèmes de l'aménagement des territoires, mêlant scientifiques et techniciens, mais aussi grâce aux grandes compétences que la place clermontoise regroupe dans tous les domaines du développement des territoires.
- En parallèle, l'IADT est une vitrine du développement numérique, et doit être présentée comme telle.

Les activités de l'IADT depuis sa création se sont inscrites dans ces missions, et visent à les valoriser.

2/ La formation initiale

Les formations dispensées au sein de l'IADT sont les suivantes :

- Master 2 Dynamique des Territoires et Nouvelles Ruralités (DTNR) qui se décompose ainsi :
 - Dynamique Territoriale et Aménagement Rural (DYNTAR)
 - Stratégie d'Aménagement des villes petites, moyennes et de leurs territoires (STRATAM)
 - Tourisme et Valorisation des Territoires (TVT)
 - Territoires, Acteurs, Modélisation (TAM)
- Master 2 Droit, Economie, Gestion des Collectivités Territoriales, composé de trois spécialités :
 - Administration et Politiques Territoriales
 - Droit du patrimoine historique, culturel et naturel
 - Economie du tourisme
- Licence professionnelle de management des collectivités territoriales et de leurs établissements publics
- Licence professionnelle de management du logement social (intégrée à la rentrée 2012)
- Licence professionnelle de gestion de l'économie sociale et solidaire et entrepreneuriat (intégrée à la rentrée 2012)

Des accords de partenariat sont en cours, visant à intégrer au projet certaines formations de l'école d'économie.

A- Les soutenances

Des soutenances de thèse ont eu lieu à l'IADT en début d'année, avec la présentation des travaux de Lydie Ménadier sur la prise en compte du paysage dans les pratiques agricoles comme moyen d'analyse des liens sociaux culturels entre produits et paysages. (Application en Auvergne et Franche Comté) ainsi que la présentation des travaux de Fanny Vicard sur " Coopérer avec les usagers pour

fournir un service public local d'environnement : Une analyse des actions en faveur d'une gestion durable des déchets ménagers ".

B- Les stages de fin d'étude et projets collectifs

L'IADT travaille à la co construction des offres de stage avec les collectivités et organismes publics et parapublics qui le souhaitent. Cette proposition permet de mieux cibler la demande du maître de stage, et d'être le plus cohérent possible avec les formations dispensées au sein de l'IADT. Les premières offres ont été diffusées dès fin 2011 pour les stages de fin d'études des formations en cours, soit le printemps – été 2012, et le sont en ce moment pour la deuxième année, en prévision des stages de fin d'études qui commenceront au printemps 2012 (à titre d'exemples : stages en collectivités territoriales, ou dans des associations et entreprises parapublics qui œuvrent dans les domaines de l'aménagement des territoires – forêt, foncier, services postaux...).

L'IADT accompagne les formations initiales dans la mise en œuvre des projets collectifs, en assurant la recherche de collectivités ou associations, et en assurant l'assistance administrative et technique au montage du projet avec les enseignants responsables. A ce jour, deux projets « IADT » sont en cours : le projet collectif du master DYNTAR et celui du master 1 DTNR.

C- La mise en place de modules communs aux formations de l'IADT

Des modules communs à tous les masters de l'IADT sont organisés et ont eu lieu pour la première fois fin décembre 2012 sur 3 thèmes au choix des étudiants : les PNR, administration- gestion- projets et révisions des chartes ; les démarches participatives ; agriculture et territoires.

Deux journées thématiques d'études sont organisées en début d'année 2013 : l'intercommunalité vue sous les différents angles de l'aménagement du territoire en janvier, et l'Europe en mars. Elles s'adressent à tous les étudiants de l'IADT et sont organisées avec des enseignants – chercheurs pour les premières parties, et des techniciens pour la mise en œuvre opérationnelle en deuxième partie de journée.

D- La constitution d'un conseil d'orientation

Le conseil d'orientation constitué en fin d'année 2011 s'est enrichi au printemps en intégrant des agents des collectivités territoriales partenaires. Sa composition est donc désormais la suivante :

Collège des enseignants

Responsables de formation

- Mr Jean-Charles Edouard
- Mr Frédéric Faucon
- Mr Laurent Rieutort
- Mme Mauricette Fournier
- Mme Sylvie Lardon
- Mr Charles Dubreuil
- Mr Florent Garnier
- Mr Raphaël Berthold
- Mr Patrick Néhémie
- Mr Patrick Ralet
- Mr Bruno Berger

Enseignants

- Mme Christine Descoeur
- Mr Sébastien Defix
- Mr Mohamed Chahid
- Mr Dominique Vollet
- Mme Hélène Mainet
- Mr Eric Langlois

Collège des collectivités

Conseil régional d'Auvergne:

- Mr Philippe ROLAND, Directeur Général Adjoint en charge de l'Aménagement Durable du Territoire,
- Mr Franck ALCARAZ, Directeur Général Adjoint en charge du Développement Économique et de l'Attractivité de l'Auvergne
- Mme Chantal MOREAU, Directrice de la Mission Europe et Politiques Contractuelles.

Conseil général du Puy de Dôme :

- Mr Bernard Farinelli – Directeur du Développement local et durable
- Mme Danielle Fournioux – Chargée de l'ingénierie stratégique

Conseil général de l'Allier :

- Mr Jean-Pierre DAYRAS – DGS
- Mr Paul Guerry – Délégué à la jeunesse, à l'éducation, à la culture et aux sports
- Mr Maurice Thuizat – Directeur de l'Aménagement du Territoire et du Partenariat local

Collège des étudiants et doctorants

- DEGCT : appel à candidatures à réaliser
- DTNR : appel à candidatures à réaliser
- Licences professionnelles : appel à candidatures à réaliser
- Mme Sandra Rougé, doctorante

3/ La formation continue

Les enseignants, moteurs en matière de formation initiale le sont aussi s'agissant de la formation continue. Aussi, des cycles de formation continue sont prêts à être proposés, n'attendant plus que les formalités administratives visant à la reconnaissance d'organisme de formation des élus et de formation continue soient remplies une fois le GIP constitué.

Ces formations viseront à permettre aux élus locaux et aux agents des petites collectivités (communes rurales notamment) d'appréhender et de mieux comprendre la prospective financière. Elles pourront être dispensées pour le Puy de Dôme à l'IADT, et en visioconférence pour les participants du Massif. Elles pourront aussi être délocalisées dans les autres départements auvergnats. Elles utilisent les moyens numériques du bâtiment IADT pour permettre la prise de connaissance des cours par le biais d'une chaîne dédiée sur la webtv de l'IADT avant que soient organisés les rencontres et échanges indispensables à ce type de formation.

Ces actions ont été présentées par François Aubert et Marie Hergat à l'association des maires du Puy de Dôme réunis en assemblée générale en juillet 2012, et nous nous proposons de les présenter à diverses assemblées d'élus, permettant ainsi de faire connaître l'IADT et ses propositions.

4/ Les évènements et actions phare de l'IADT

Janvier – février

Les étudiants du Master 2 Droit, Economie et Gestion des collectivités territoriales ont organisé avec l'appui de leurs enseignants, dans le cadre de leur projet collectif, un colloque sur les Plans Locaux d'Urbanisme et les lois Grenelle le 17 février.

Mars- Avril

Les étudiants de l'IADT et l'association des Jeunes européens d'Auvergne ont organisé, avec l'appui de l'IADT, un colloque sur l'Europe et l'environnement.

Mai – juin

L'IADT a accueilli des ateliers de travail dans le cadre du symposium final Pour et Sur le Développement Rural (PSDR).

Septembre

Organisation des premières journées de rencontre franco-chinoises « Patrimonium » les 26 et 27 septembre. Ce colloque, organisé par l'Ecole de Droit de Clermont a permis à l'IADT de proposer les premières actions dites de vulgarisation, par le biais d'articles parus dans le journal « La Montagne » et de l'organisation d'un concours photos sur le Patrimoine du Massif central.

Ces articles ont visé notamment à faire témoigner des entreprises et associations sur leur utilisation des patrimoines (le patrimoine naturel vu au cœur des activités économiques). Le concours photos était quant à lui organisé à l'échelle du Massif central, demandant à des photographes amateurs de partager leurs visions du Patrimoine (naturel, culturel et UNESCO), il a donné lieu à une exposition des photos lauréates et de 20 autres considérées comme particulièrement remarquables, et fait aujourd'hui l'objet d'un livre de photos offert à l'occasion de manifestations de types colloque ou journées de travail, à l'IADT et à l'Ecole de Droit.

L'IADT a accueilli en parallèle des ateliers des universités de l'accueil, permettant dans le même temps et en un même lieu de diversifier les entrées sur le développement des territoires.

Le mois de septembre a aussi vu la création des « *Rendez-vous de l'IADT* » : des rencontres thématiques, mensuelles, proposées aux étudiants de l'IADT et ouvertes au grand public, qui focalisent sur des thèmes de l'actualité du développement territorial, ou sur des questions de prospectives. A titre d'exemple ont été organisées et sont prévues des rencontres sur l'avenir de l'agglomération clermontoise à l'horizon 2030, les métiers et concours de la fonction publique, les modifications engendrées par la future loi sur le logement social, la question des transports vue par la FRANE, les énergies renouvelables au service des collectivités...

Octobre

Un partenariat identifié en début d'année a été conforté avec l'intervention de Sandra Rougé, doctorante de l'Ecole de Droit, à l'occasion d'un colloque organisé par l'Institut français de Cluj (Roumanie) sur les thématiques de patrimoine et développement touristique. Sandra Rougé y a présenté le sujet sous différents angles : juridique, géographique et fiscal, s'appuyant pour ce faire sur les contributions que lui avaient fait passer deux enseignants de l'IADT, et sur ses propres thèmes

de recherche. Grâce à ce travail et à cette présentation, l'IADT est désormais identifié comme partenaire des travaux de l'Institut Français de Cluj Napoca.

Novembre

Le partenariat passé en 2011 avec l'association « Sauve qui peut le court métrage » a été conforté, avec l'organisation à l'IADT d'une projection privée de courts métrages à destination des étudiants de l'IADT. Les films projetés ont été sélectionnés pour leur lien avéré avec les thématiques de développement territorial développées en formation initiale. Une deuxième session sera organisée courant mars 2013.

L'évènement phare de l'année 2012 pour l'IADT a eu lieu les 29 et 30 novembre avec l'organisation du premier colloque « IADT », sur vivre et travailler dans les espaces à faible densité. Ce colloque, organisé en partenariat avec le GRALE et le Conseil régional d'Auvergne a réuni 130 personnes pendant deux jours, parmi lesquels des étudiants de l'IADT, des élus du monde rural, des techniciens d'organismes publics et parapublics, et des enseignants chercheurs. A cette occasion, plus de 40 intervenants, tant scientifiques que techniciens de l'aménagement des territoires ont été mobilisés pour échanger avec les participants sur leurs visions et actions croisées. Des expériences étrangères ont été présentées et mises en avant, moteurs d'enrichissement pour tous et de réflexions à long terme.

Cet évènement fera l'objet de restitutions numériques, ouvrant la place au dialogue entre scientifiques et techniciens.

Décembre

L'IADT s'est associé à l'organisation du colloque relatif aux 30 ans de la loi sur le logement social, les 5 et 6 décembre, mobilisant les étudiants et ses compétences afin d'accompagner les organisateurs de ce colloque dans la réussite de cette action.

L'IADT est aussi mobilisé sur le projet de création d'une université Malgache dans la région du Vakinankaratra, tant dans l'accompagnement que dans la mise en œuvre rapide de formations continues à distance. Cette action sera l'un des grands projets de l'IADT pour l'année de 2013.

... Et en 2013 ?

Outre le projet du Vakinankaratra, 2013 permettra de conforter certaines actions, qui deviendront annuelles : colloque des étudiants juristes dans le cadre de leur projet collectif, un colloque à consonance UNESCO prévu en septembre, qui sera organisé avec le Conseil général du Puy de Dôme, et sera de portée nationale et internationale.

Ce deuxième colloque sera l'occasion de relancer des actions de vulgarisation de type concours photos et articles de presse. Nous pourrions envisager d'autres types d'actions à destination du grand public.

5/ La communication sur le projet de l'IADT

Le site internet de l'IADT (www.iadt.fr) a été lancé au printemps 2012. Il complète l'offre de la webtv IADT, et présente les typologies d'action de l'Institut (formations initiales, formation continue, ressources, bibliothèque...) de la manière la plus claire possible.

Des réunions d'informations sont organisées à la demande, qui nous permettent de présenter l'IADT, ses missions, et le plus souvent, la proposition de formation aux élus.

6/ Les défis à relever

L'IADT est une expérience nouvelle sur la place Clermontoise, qu'il s'agit d'expliquer le plus clairement possible.

Un autre défi à relever concerne la nécessité de faire prendre conscience au sein des universités de l'intérêt de la démarche originale de l'institut. Cette prise de conscience est inégale selon les composantes et les filières.

Nous devons également penser à élargir le partenariat et à faire en sorte que certains membres associés qui utilisent largement l'IADT deviennent également des membres fondateurs ou contributeurs. Il faudra sur ce plan reprendre notre travail de persuasion.

D'autre part, l'équipe de l'IADT est une petite équipe, et ses missions sont nombreuses. Il s'agira donc de rechercher des moyens d'optimiser ces missions.